



Problème avec le service après vente!!

Par **menaud**, le **26/08/2007** à **20:57**

bonjour,

j'ai acheté un réfrigérateur chez conforama il y a un an. Celui est tombé en panne pendant la garantie qui est de 2 ans.

ils sont venus le réparer sur place, il a refonctionné. Puis il est retombé en panne, ils sont de nouveau venus le réparer.

Il est encore tombé en panne ils sont venus le chercher pour l'emmener aux ateliers pour l'examiner et l'essayer. Ils m'ont changé les mêmes pièces que lorsqu'ils sont venus chez moi.

Au bout d'une semaine il retombe en panne, je l'ai appelé et je leur dis que je veux un échange constructeur. Ils veulent le revoir aux ateliers, ils me le réparent et me disent que s'il retombe en panne on fera un échange constructeur.

Il retombe en panne au bout de 15 jours. Il est reparti aux ateliers pour expertise avant décision. Si le constructeur ne veut pas faire d'échange, quels sont mes droits? Car à chaque fois je perds le contenu de mon frigo que je dois mettre à la poubelle.

merci je ne sais plus quoi faire.

Par **ly31**, le **27/08/2007** à **09:29**

Bonjour,

Personnellement, je ferai de suite un courrier "A.R." au constructeur ainsi qu'une copie de ce courrier au magasin Conforama

Merci de me tenir informée

